Prévention des "radicalisations"

Savoir élaborer un diagnostic précis des processus identifiés, déterminer les risques, identifier les modalités adaptées d'intervention.

Intitulé officiel : Certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation

Présentation

Publics / conditions d'accès

- Titulaire d'un diplôme bac+3/4 (secteur socioéducatif, secteur médical, enseignants, ressources humaines, ministres du culte, administration pénitentiaire, journalistes)
- Cadre du secteur public ou associatif (administration pénitentiaire, police/justice, secteur socioéducatif, secteur médical, transports)
- Cadre du secteur privé (entreprises, ressources humaines, sécurité…, etc.)
- Journalistes, étudiants, enseignants, ministres du culte…
- Personne justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine visé (VAPP)
- Dans le cadre de convention spécifique avec les institutions publiques

L'enseignement se déroule en modalité 100% distante, avec des temps de webconférences obligatoires. Pour s'inscrire, le candidat devra communiquer un CV détaillé et une lettre de motivation à l'adresse : psdr3c@lecnam.net.

Des enseignements présentiels peuvent également être proposés dans des Centres Cnam en Région (voir onglet "informations pratiques")

Objectifs

- Savoir définir les phénomènes de "radicalisations" sous un angle pluridisciplinaire (sociologique, psychologique, géopolitique)
- Comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les processus de "radicalisations"
- Identifier les vecteurs de communication et de propagande dans les espaces formels et virtuels
- Connaitre le contexte juridique et la réponse publique sur la lutte contre les "radicalisations"
- Identifier et caractériser les acteurs privés ou associatifs de la prévention des "radicalisations"
- Aider à l'interprétation de signes de "radicalisations" en les distinguant de la religiosité, du rigorisme, de la contestation
- Alerter les acteurs et les ressources internes ou externes et les mobiliser
- Elaborer des projets en lien avec la prévention des "radicalisations" (identification des leviers de financements, benchmarking..)

Modalités de validation

Valider les deux unités du certificat (UE et UA) :

L'unité CRM214 (prévention de la radicalisation) est validée par un examen écrit portant sur les connaissances acquise durant les sessions.
L'unité UAIP1C (projet tutoré) consiste en la réalisation d'un rapport sur les phénomènes de radicalisation en lien avec le domaine professionnel de l'auditeur ou dans le cadre d'une convention spécifique.

Mis à jour le 13-02-2025

Code : CS8000A

7 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : EPN15 - Stratégies / Alain BAUER

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF : Sciences humaines et droit (12) , Domaines technico-professionnels des services (3)

Métiers (ROME) : Agent / Agente de médiation et de sécurité (K1204) , Chargé / Chargée de sécurité intérieure et d'ordre public (K1704) , Directeur adjoint chargé / Directrice adjointe chargée de section d'éducation spécialisée de collège (K2103) , Responsable chargé / chargée de la sécurité (K2502) , Pompier / Pompière (K1705) , Officier / Officière de gendarmerie (K1704) , Officier / Officière de police (K1704) , Chef de service pénitentiaire (K1704)

Contact national :

Cnam Bretagne - PSDR3C

2 rue Camille Guérin
22440 Ploufragan
0972311312

psdr3c@Lecnam.net

Compétences

La société française est confrontée à l'émergence de risques liés au basculement d'une partie de la population dans des processus de "radicalisations" plus ou moins violentes. L'ensemble des corps professionnels et des territoires sont concernés par ces phénomènes. Le certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation vise à transmettre aux professionnels des outils afin de mieux décrypter ces dynamiques complexes et en perpétuel changement. Il s'agira notamment de comprendre la montée en puissance de diverses formes de radicalisme à l'œuvre au sein de la société. Compte-tenu de la richesse de cette thématique, la formation abordera le sujet sous des angles multidisciplinaires (juridique, psychologique, sociologique, géopolitique..). Les enseignements mixeront des savoirs élaborés par des universitaires de haut-niveau ainsi que les connaissances d'acteurs opérationnels issus d'un large spectre d'activités professionnelles. Le volet empirique du certificat visera également à aider les acteurs à identifier des leviers d'action et à développer des pratiques de terrain.

Enseignements

7 ECTS

Prévention de la radicalisation	CRM214 6 ECTS
Projet tutoré	UAIP1C 1 ECTS